



© <https://fr.freepik.com/>

Édito

Repenser le harcèlement

Selon une enquête de l'IFOP, 41% des Français interrogés ont subi au moins un acte de violence verbale, physique ou psychologique répétée en milieu scolaire¹. Le gouvernement estime en 2022 qu'environ 700 000 adolescents sont victimes de harcèlement scolaire chaque année. Les violences ne s'arrêtent pas aux portes de l'établissement, elles continuent bien souvent devant l'arrêt de bus ou sur les réseaux sociaux. Son impact sur les victimes est aujourd'hui un enjeu de santé publique, car il est reconnu que ses effets délétères persistent jusqu'à l'âge adulte : diminution de l'estime et de la confiance en soi, isolement, troubles anxieux ou dépressifs, déscolarisation ou envies et actes suicidaires. Le risque est aussi présent pour le harceleur qui, sans tiers pour lui mettre un cadre, peut entrer dans une répétition des comportements violents comme seule réponse à ses difficultés et sa souffrance. Dans l'imaginaire collectif, les mécanismes d'inclusion-exclusion sont souvent vus comme une « étape nécessaire » de la socialisation à l'adolescence, qui met en jeu l'identification à un groupe de pairs, en vue de « préparer à la vie adulte ». Il est donc compréhensible qu'il existe une réticence de certains à intervenir dans les interactions des jeunes, d'autant plus qu'il est possible qu'ils aient eux-mêmes été victimes ou auteurs de comportements similaires par le passé. Interroger les interactions entre nos jeunes, c'est aussi interroger ce qu'on considère être la « normalité » de nos propres interactions. Dans ce nouveau *Courrier du RésoAdo*, nous vous proposons ainsi une réflexion autour de la prévention du harcèlement scolaire via l'expérience des professionnels de la Maison des Adolescents. Bonne lecture !

Léa RITTERBECK, Psychologue MDA68

(1) <https://www.ifop.com/publication/harcelement-entre-pairs-en-milieu-scolaire-quelle-est-lamplieur-de-ce-phenomene/> sur 2003 répondants représentatifs de la population française âgée de plus de 15 ans.

Ce courrier est réalisé par l'équipe de la MDA68 et ses partenaires.
Coordination : Léa Ritterbeck,
psychologue

GIP MDA68

Président : C. Rapp
(Conseillère d'Alsace)
Vice-Président : F. Courtot
(Directeur CH Rouffach)
Directrice : E. Zemb
Réfèrent médical : Dr M-A. Crocq

MDA68 8-10, rue des pins -
68100 Mulhouse

<https://maisondesados.haut-rhin.fr>

[f @maisondesados68](https://www.facebook.com/maisondesados68)
[i @maisondesados68](https://www.instagram.com/maisondesados68)

Tél. 03 89 32 01 15

E-mail : resoado@mda68.fr

Le harcèlement : **L'AFFAIRE DE TOUS !**

Magali ZUMKELLER, Assistante Sociale MDA68

Vaste sujet que d'écrire sur le harcèlement scolaire, mais plus qu'important au vu de sa forte augmentation. J'en suis un des réceptacles au quotidien depuis mon arrivée à la MDA 68 et reste marquée par ses effets « ravageurs ».

Plusieurs recherches ont tenté de définir le « profil du harceleur » et le « profil du harcelé ». Pour le Professeur Marcel RUFO, Pédopsychiatre, le jeune victime de harcèlement est perçu comme plutôt vulnérable, inhibé et timide, ce qui le rend potentiellement repérable par le ou les harceleurs. Il semble souvent présenter une différence avec le groupe : un bon élève dans une classe à niveau plus faible, issu d'une origine étrangère, porteur d'un handicap ou encore en décalage avec les autres.



© <https://pixabay.com>

Le profil du jeune harceleur apparaît controversé.

Décrit comme parfois lui-même mal aimé, victime de maltraitance, potentiel témoin de violence conjugale ou comme dans un besoin de domination et d'exercer une forme de toute puissance sur l'autre, avec pour habitude d'utiliser la force pour dominer l'autre. Toutefois, « harcelés » et « harceleurs » semblent avoir un point commun, car ils seraient tous les deux traversés par la même vulnérabilité concernant l'estime de soi. Ils semblent ne pas savoir comment trouver leur place dans un groupe.

Dans mes accompagnements, une question me traverse sans cesse, à savoir comment accompagner au mieux la victime sans renforcer sa place de victime, mais également comment accompagner l'agresseur. Dans un reportage sur le harcèlement scolaire¹, le témoignage de la thérapeute Emmanuelle PIQUET, qui utilise la thérapie brève systémique selon l'École de Palo Alto², m'a beaucoup marquée. Le but de cette thérapie est « d'analyser finement tout ce qui a été tenté en vain pour résoudre le problème, afin d'arrêter ces actions inefficaces qui rajoutent à la souffrance en développant un sentiment d'impuissance chez la personne qui en retire l'impression qu'elle a tout essayé et qu'il n'y a rien d'autre à faire » et « [préconise] la mise en œuvre du contraire de ce qui a échoué ». Dans les cas de harcèlement scolaire, elle engage les victimes à redevenir actrices d'elles-mêmes et les invite à penser comment répondre au jeune harceleur, de façon répétée et avec conviction, permettant à long terme pour la victime de reprendre confiance en soi, voire de mettre fin au harcèlement.

Autre piste intéressante à penser et engager, et mise en œuvre au quotidien dans les pays anglo-saxons, sont les programmes de prévention basés sur le rappel des règles de vie en collectivité, la prohibition de la violence sous quelque forme que ce soit, ainsi que la reconnaissance des différences de chacun et la valorisation des talents individuels. Ces programmes sont articulés par le biais de questionnaires que les jeunes doivent remplir et suscitent des échanges formels en classe avec le professeur. Des supports vidéo sont également utilisés avec, ensuite, un travail en petit groupe à l'aide de jeux de rôle afin de pouvoir ressentir les émotions de la victime, de l'agresseur mais aussi des élèves spectateurs du harcèlement. Pour finir, ce travail collectif permet la rédaction d'une charte de vie que chaque élève signe et s'engage à respecter.

Ces deux exemples me paraissent vraiment riches dans la perspective d'engager tout le monde dans la question du harcèlement, du jeune, au parent, au professionnel ; car la seule manière de lutter contre le harcèlement scolaire est d'en faire « l'affaire de tous ».

1 *Harcèlement scolaire, les indiens contre-attaquent*, France 2 (09/11/22), disponible sur France.tv jusqu'au 17/03/23.

2 NDLR: L'École de Palo Alto est un courant de pensée orienté vers la recherche de solutions et dont les recherches sont à l'origine de la thérapie familiale et de la thérapie brève. Elle s'intéresse aux interactions d'un individu avec les différents éléments des systèmes auxquels il appartient (système familial, professionnel, social). Un petit changement de l'un des éléments de ce système entraîne des changements chez tous les autres éléments.

LES CONSÉQUENCES PSYCHOLOGIQUES DU HARCÈLEMENT

Mélina ATTOU, Psychologue MDA68

L'adolescence est une période importante en ce qui concerne l'image que l'on renvoie et l'image que l'on se construit de soi. Ce qui entraîne aussi une plus grande préoccupation pour le regard et l'avis des autres. Subir du harcèlement à cette période de construction de soi induit une souffrance que j'ai pu constater chez les jeunes que je rencontre. Cette souffrance peut se matérialiser sous différentes formes souvent entremêlées.

On peut retrouver chez les jeunes ayant subi du harcèlement un isolement, une angoisse forte envers le regard que peuvent avoir les autres sur nous ainsi qu'une plus forte préoccupation de son apparence, couplée à une faible estime de soi. Leur image d'eux est souvent polluée par les critiques qu'ils ont entendues encore et encore. Il

faut donc être vigilant aux comportements alimentaires visant parfois à effacer ce corps qui cause tant de problèmes, qui peuvent évoluer en trouble des conduites alimentaires et se poursuivre à l'âge adulte. Cette angoisse peut être telle qu'elle peut s'étendre à une phobie sociale et scolaire. Aller en cours, côtoyer du monde devient impossible, l'adolescent s'enferme alors, se protégeant d'une intrusion de l'autre ce qui peut conduire à des symptômes dépressifs qu'on peut retrouver aussi chez les adultes ayant subis du harcèlement.

Cet autre qui vient faire intrusion dans les limites du corps de l'adolescent, limites tant physiques que psychiques, est vécu comme un danger. Alors tout un système de défense se met en place. Cette intrusion de l'autre peut entraîner un retournement de la souffrance sur soi chez l'adolescent. Dans la quête de retrouver les limites de son corps ayant été débordé, l'adolescent peut avoir des conduites à risques et le plus souvent des conduites de scarifications. La souffrance est alors contrôlée là où elle était jusqu'ici subie¹, le corps est appelé dans ses limites et dans ses sensations, dans la quête d'une unité, d'une punition de ce corps incompris en changement².



© <https://fr.freepik.com/>

.....
1 Référence à C. Matha (2018) dans « Les attaques du corps à l'adolescence » où elle aborde le retournement de la haine sur soi comme une tentative de restauration des frontières ayant été fragilisées en épargnant l'autre des effets de cette haine et en le rendant impuissant dans la mesure où la souffrance est auto-infligée et échappe donc au pouvoir de l'autre. En accord aussi avec la vision de A. Bonnet et J.-L. Pedinnelli (2013) dans « Les conduites à risque » selon laquelle la recherche de sensations pourrait avoir pour fonction la substitution d'émotions intolérables car manifestant du pouvoir de l'autre insupportable dû aux fragilités narcissiques qui peuvent être repérées chez les personnes présentant ces comportements.

2 Référence à M. De Luca, D. Bonnichon et F. Marty (2012) dans leur article paru dans *La psychiatrie de l'enfant* « Les scarifications à l'adolescence : un équivalent suicidaire ? » abordant le retournement de la passivité des changements du corps adolescent en activité par les conduites de scarifications dans sa composante masochiste punitive du déferlement pulsionnelle et fantasmatique de l'adolescent.

NON AU HARCELEMENT : la méthode de préoccupation partagée

Frédérique ANAFLOUS, Assistante Sociale scolaire et à la MDA68

Depuis 2021-22, tous les établissements scolaires ont adopté « **pHARE** », un plan de prévention du harcèlement proposant une **méthode de préoccupation partagée** (MPP). Depuis l'an dernier, des adultes formés (l'équipe bien-être) mettent progressivement en place cette méthode.

Lorsqu'un fait de harcèlement est repéré, un adulte de l'équipe bien-être accueille la victime. Ce premier temps est très important car c'est sans doute la première fois que la victime va oser en parler et mettre des mots sur sa souffrance. Il s'agit donc d'accueillir la parole de la victime, la mettre en confiance, la sécuriser, lui assurer notre soutien, avoir une écoute empathique, tisser un lien de confiance, aborder ses craintes et ne pas juger ni minimiser. D'autres entretiens suivront.

Cela va aussi permettre d'évaluer si nous sommes dans le champ du harcèlement. Le risque de minimiser est toujours présent (la victime peut avoir tendance à sous-estimer les faits), le risque de « passer à côté de » ou pire, de considérer que la victime y est pour quelque chose demandent toute notre vigilance.

Faire la part des choses n'est pas toujours facile : il faut remettre dans le contexte, prendre en compte l'origine, qui a fait quoi, les réactions des uns et des autres. Certaines situations sont très imbriquées, confuses ou complexes. Des situations repérées comme « harcèlement », une fois « décortiquées » **relèvent plus d'incivilités et de conflits. Celles-ci sont à différencier du harcèlement** ; elles seront également prises en compte mais les réponses apportées seront différentes.

S'il s'agit de harcèlement, l'équipe bien-être va rassembler toutes les informations et se concerter. Chaque situation est différente et les réponses varieront en fonction du type de harcèlement, de sa gravité et de son urgence. La MPP (Méthode de Préoccupation Partagée) considère que l'on peut travailler avec les harceleurs, sans forcément les punir, à l'aide d'une série d'entretiens individuels courts, pour les amener à proposer eux-mêmes une solution à la situation.

D'expérience, cela surprend beaucoup les jeunes : lors de l'échange, les faits ne sont jamais évoqués, on précise ne pas être là pour punir mais pour rechercher sa préoccupation : « merci d'être venu me voir, j'ai appris que tel élève n'est pas bien, as-tu observé des choses qui vont dans ce sens ? » puis on recherche une suggestion : « qu'est-ce qu'on pourrait faire pour qu'il aille mieux ? ».

Malgré ce protocole, leur premier réflexe est souvent de dire « j'ai rien fait » ou « j'ai rien à voir ». Le but est de les amener à dépasser ce stade, à développer leur empathie, à se mobiliser pour être acteur et améliorer la situation. D'autres nous surprennent par leur mobilisation spontanée : « je pourrais aller le voir et lui demander s'il veut passer la récré avec moi ».

La personne attirée, elle, va revoir la victime, l'accompagner, pour continuer à la rassurer, l'aider à sortir de sa peur en mobilisant ses ressources et les nôtres. La victime est notre boussole ; c'est elle qui nous indique la fin de l'accompagnement. J'ai pu constater par moi-même que cela peut évoluer positivement assez rapidement mais une vigilance s'impose par la suite. Il arrive parfois que des faits de harcèlement resurgissent plus tard. **Le chef d'établissement peut être amené à prononcer des sanctions envers le ou les intimidateurs en fonction de la gravité des faits.**

Le traitement du harcèlement n'est pas chose aisée ; cela mobilise beaucoup d'énergie, de moyens, de disponibilités. De nombreux outils et actions sont à notre disposition pour gérer comme pour prévenir le harcèlement, tout comme des partenaires. La lutte contre le harcèlement est l'affaire de tous, école, parents des élèves auteurs, victimes ou témoins, tout comme les élèves.



Informations pratiques

La MDA68 est ouverte du lundi au vendredi sur rendez-vous à prendre par téléphone au 03.89.32.01.15

Antenne de Colmar
Le mercredi sur RDV
03.89.32.01.15

Antenne du Sundgau
Altkirch Le mercredi sur RDV
Dannemarie Le mardi après-midi sur RDV

Ferrette Le jeudi après-midi sur RDV
Seppois-le-bas Le mardi après-midi sur RDV
03.89.32.01.15